ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Décision 2024-132 : Conférence nationale du tourisme à vélo - Assemblée générale de France Vélo Tourisme - Mandat spécial de Monsieur Nicolas MERCAT

1 DOCUMENT - Publié le 11 juin 2024

DÉCISION

DÉCIDE :

DEC_2024-132.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 103,3 KO)

https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2024/decision-2024-132-conference-nationale-du-tourisme-a-velo-assemblee-generale-de-france-velo-tourisme-mandat-special-de-monsieur-nicolas-mercat-27949?

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.